AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-8-68 824289

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DES PAYS DE LA LOIRE

EDITION DE LA STATION ~~xxxxxxxxxxxxxx~~ ANGERS — Tél. 88-30-34, 88-06-15, Poste 571

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, ~~xxxxxxx~~ VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02 — Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars — ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 95 d'AOUT 1968 -

AVERTISSEMENTS

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE

Vignobles de la Loire-Atlantique - L'activité des papillons a été faible dans l'ensemble et les pontes sont assez rares. En conséquence, il n'y a lieu d'intervenir que dans les expositions régulièrement attaquées. En cas de nécessité, cette intervention devra être faite immédiatement.

Vignobles de Maine-et-Loire, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne (sauf le vignoble de Neuville-de-Poitou) - Le traitement contre la cochylis se justifie immédiatement dans les expositions régulièrement attaquées. Par contre, dans les vignobles principalement attaqués par l'Eudémis, ce traitement doit être repoussé à la fin de la semaine en cours.

Vignoble de Neuville-de-Poitou dans la Vienne - Les attaques sont très faibles et il n'y a pas lieu d'intervenir.

POMMES DE TERRE

MILDIOU- Sur les quelques rares cultures de plantation tardive encore en végétation active, effectuer un nouveau traitement.

Etant donnée l'abondance des germes, effectuer systématiquement un défanage sur toutes les cultures dont la tubérisation est suffisante.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU de la TOMATE - Effectuer un nouveau traitement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 6 AOUT 1968.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - *Directeur-gérant* : L. BOUYX